

PROGRAMME DPC :

Troubles Dépressifs : Actualisation des connaissances

CONCEPTEURS DU PROGRAMME

- Professeur Jean NAUDIN
- Docteur Samuel BOULLOUDNINE

CATEGORIES PROFESSIONNELLES CONCERNEES

Médicales

- Médecine générale
- Médecine d'urgence
- Médecin du travail
- Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
- Psychiatrie générale
- Addictologie
- Neurologie
- Neuropsychiatrie

RESUME

Les troubles dépressifs constituent un problème préoccupant de santé publique en raison de leur fréquence et des conséquences médicales, sociales et économiques qu'ils induisent. Bien que fréquents, ces troubles restent mal ou sous-diagnostiqués. Ils constituent un facteur aggravant de l'évolution de nombreuses pathologies. En conséquence, les troubles dépressifs méritent les efforts de tous les acteurs de santé pour réduire ses conséquences en termes de morbidité et de handicap pour les patients et de poids économique pour la société. Il apparaît donc essentiel de rappeler aux médecins qui accompagnent ces personnes dans leur parcours de soins l'importance de la prise en charge de ces troubles et de proposer un projet thérapeutique adéquat pour les traiter de manière optimale.

OBJECTIFS

Objectif général

Ce module a ainsi pour objectif d'actualiser les connaissances et référentiels de la prise en charge des troubles dépressifs pour les médecins impliqués dans le suivi de ces personnes. Cette formation propose une mise en perspective des possibilités thérapeutiques centrée sur les consensus professionnels validés.

Objectifs opérationnels

Apport de connaissance : A l'issue de cette formation les participants devront être capables de :

- Diagnostiquer un trouble dépressif
- Différencier les formes cliniques

- Disposer d'outils pratiques et adaptés à la reconnaissance et à la prise en soin des problématiques suicidaires (associées ou non à des troubles dépressifs).
- Connaître les outils et les indications du traitement des troubles dépressifs
- Proposer une stratégie thérapeutique adaptée à chaque situation

Cette formation contient en alternance des apports en termes de connaissances et de mise en situation.

METHODES HAS

Formation Continue : Présentielle

- Cognitif en groupe : Acquisition de connaissances
- Test de simulation en santé
 - o Jeux de rôle et mise en situation

INTERVENANTS

Médecin Psychiatre expert dans le domaine

MODE D'EXERCICE DES PARTICIPANTS

- Libéral
- Salariés CDS
- Salariés non CDS, (y compris hospitalier)
- Salariés des établissements de santé et/ou des établissements médico-sociaux

ANNEE DE DEBUT DE PROGRAMME

- 2019

DUREE

- 4 heures

RECOMMANDATION DE L'ORGANISME

Lectures conseillées (ouvrages ou articles)

PREREQUIS EVENTUELS

- Aucun prérequis technique nécessaire

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXI PAR SESSION

- 48 professionnels

NOMBRE D'ETAPES

Deux étapes constituent ce programme :

- I. Formation Continue :
 - a. Acquisition de connaissances
 - b. Simulation en santé
- II. Évaluation : Impact de la formation

ETAPE 1 : FORMATION CONTINUE					
Format	Présentiel	Durée	4h	Périodicité	Pluri-annuelle
Méthode	Formation Continue : <ul style="list-style-type: none"> – Apports théoriques : cognitif en groupe, revue de la littérature, partage d'expérience <ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration des connaissances ○ Acquisition de compétences – Simulation en santé 				
Intervenants	Médecin Psychiatre expert dans le domaine				
Objectifs Pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> – Objectif général : Ce module a ainsi pour objectif d'actualiser les connaissances et référentiels de la prise en charge des troubles dépressifs pour les médecins impliqués dans le suivi de ces personnes. Cette formation propose une mise en perspective des possibilités thérapeutiques centrée sur les consensus professionnels validés. – Objectifs opérationnels : Apport de connaissance : A l'issue de cette formation les participants devront être capables de : <ul style="list-style-type: none"> ○ Diagnostiquer un trouble dépressif ○ Différencier les différentes formes cliniques ○ Disposer d'outils pratiques et adaptés à la reconnaissance et à la prise en soin des problématiques suicidaires (associées ou non à des troubles dépressifs). ○ Connaître les outils et les indications du traitement des troubles dépressifs ○ Proposer une stratégie thérapeutique adaptée à chaque situation 				
Contenu	Les troubles dépressifs : <ul style="list-style-type: none"> – Données épidémiologiques – Physiopathologie et données issues des neurosciences – Définitions et classifications – Les risques et les complications – Les différents traitements : Quels traitements pour quelles indications ? <ul style="list-style-type: none"> ○ Les traitements non médicamenteux ○ Les traitements médicamenteux 				

Etape 2 Évaluation de l'impact du programme sur les pratiques professionnelles					
Format	Mixte	Durée	NC	Périodicité éventuelle	Pluri-annuelle
Méthode	Évaluation au cours de la formation (Présentiel) et à la fin de l'étape 1 Évaluation différée à 3 mois (non-présentiel) de l'impact du programme sur les pratiques professionnelles par un questionnaire				
Intervenants	Docteur Samuel BOULLOUDNINE (Concepteur responsable pédagogique) ; Analyse des résultats				
Objectifs pédagogiques	Assurer et stabiliser l'amélioration des pratiques des professionnels de santé dans le domaine des troubles dépressifs				
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluation du niveau de connaissance des bases par les stagiaires en début de formation et à la fin de l'étape 1 - Évaluation qualitative de la formation par les stagiaires à la fin de l'étape 2 - Trois mois après la fin de l'étape 2, un questionnaire d'auto-évaluation est envoyé par mail à chaque participant. L'objectif est : <ul style="list-style-type: none"> o d'évaluer l'impact de la séquence en présentiel sur leur pratiques professionnelles o échanges en équipe pluriprofessionnelle sur les données acquises (staff, réunions cliniques, synthèses...) - Une synthèse de l'ensemble des résultats est adressée à chaque participant. 				

ELEMENTS DE TRAÇABILITE

- Attestation de formation
- Feuilles d'émargements
- Attestation nominative de participation à un programme DPC, une fois l'ensemble achevé
- Questionnaires reçus après l'étape d'évaluation de l'impact du programme sur les pratiques professionnelles des participants
- Synthèse des auto-évaluations